



## École élémentaire Canardière

59 rue de la Canardière

67100 - STRASBOURG

03 88 39 58 82

ce.0672645L@ac-strasbourg.fr

<http://www.ec-canardiere-strasbourg.ac-strasbourg.fr>

# Liste de matériel CM1 et CM2

Chers parents, afin d'entamer l'année 2024/2025 dans les meilleures conditions, voici la liste du matériel dont votre enfant aura besoin dès la rentrée :

- 1 trousse pour les crayons de couleur et les feutres
- 1 pochette de feutres de bonne qualité,
- 1 pochette de crayons de couleur de bonne qualité,
- 1 trousse avec :
  - 4 stylos à bille : 1 rouge, 1 vert, 1 noir, 1 bleu,
  - 1 stylo à encre effaçable et des cartouches d'encre bleue (stylo à plume conseillé),
  - 4 effaceurs (*le blanc correcteur est interdit !*), **(1 dans la trousse, 3 en réserve)**,
  - 1 surligneur,
  - 4 crayons à papier, **(2 dans la trousse, 2 en réserve)**,
  - 1 critérium (*mine de 0,5 mm ou 0,7 mm*),
  - 6 feutres d'ardoise **(2 dans la trousse, 4 en réserve)**,
  - 1 gomme,
  - 1 taille-crayons avec réservoir,
  - 7 bâtons de colle de qualité **(2 dans la trousse, 5 en réserve)**,
  - 1 paire de ciseaux,
- 1 grand classeur A4, 4 anneaux d'une épaisseur de 40 mm,
- 1 trieur cartonné 8 touches avec chemise 3 rabats élastiquée,
- 2 petits cahiers 17x22 cm, 96 pages, grands carreaux,
- 1 règle rigide transparente de 30cm (*pas de règle souple !*) : Elle doit être graduée à partir de la gauche,
- 1 équerre transparente (*pas d'équerre souple !*),
- 1 compas à bague *sans boîte sans accessoires* (avec crayon à papier),
- 1 ardoise blanche,
- 1 pochette cartonnée avec 3 rabats à élastiques grand format,
- 1 porte-vues de 80 vues,
- 1 sous-main personnalisable transparent sans illustration (*avec ouverture pour y glisser des feuilles*),
- 1 calculatrice de poche,
- 100 feuillets mobiles simples A4 à grands carreaux,
- 2 ramettes de papier blanc format A4 **80g/m<sup>2</sup>** à rapporter le 2<sup>e</sup> jour,
- 1 tenue de sport complète (*à garder à la maison*),
- 1 agenda **uniquement pour les élèves rentrant au CM1.**

N'hésitez pas à réutiliser le matériel de l'année précédente **en bon état**.



**Respectez scrupuleusement cette liste, les conditions de travail de votre enfant en dépendent.**

**La présence de TOUT LE MATERIEL est obligatoire et relève de la responsabilité des parents.**

**Le matériel manquant ou abîmé devra être remplacé au plus vite.**

**Avant la rentrée, expliquez à votre enfant qu'il doit respecter son matériel, c'est son outil de travail !**

**Les affaires de votre enfant doivent être déballées et marquées à son nom !**

**Pendant les vacances, révisions et lectures diverses sont vivement conseillées !**

**Bonnes vacances, et rendez-vous le lundi 2 septembre 2024 à 8h30 pour la rentrée !**